

## 2 « Préciser si les campagnes d'exploration envisagées dans le dossier pour Juin et Juillet 2020 ont été réalisées, et le cas échéant les résultats obtenus »

Extrait de la demande de PEX de Couriège, (1.9 Plan Minier prévisionnel pour le futur PEX de Couriège, p.47)

« AMG a déposé deux déclarations d'Ouverture de Travaux Miniers (DOTM), auprès des Services de l'Etat en 2019. Ces dossiers concernent, au titre du Code Minier :

- Une phase de recherche géophysique sur des zones déjà étudiées du PER Couriège mais également des concessions "Dieu Merci" et Renaissance ;
- 17 sondages carottés de 100 à 150 m de profondeur répartis sur les secteurs Devis Sud, Achman-Giraud et Espoir.

AMG souhaite déposer prochainement une demande d'Autorisation d'Ouverture de Travaux Miniers (AOTM), afin de réaliser l'exploitation et l'extraction du minerai des zones décrites sur le permis de Couriège.

La durée de cette demande sera de 5 ans.

Les travaux d'exploration et d'exploitation s'échelonneront globalement de la façon suivante :

- 1) Jusqu'à l'obtention de la transformation du PER en PEX (2020) :
  - Poursuite et finalisation de la phase de recherche géophysique (2020) ;
  - Poursuite des sondages d'estimation (2020) ;
  - Dépôt et instruction de la demande d'AOTM pour l'exploitation des 5 zones minéralisées reconnues intégrant l'approfondissement de l'exploration conduite jusqu'alors ;
  - Poursuite des travaux de remise en état et de revégétalisation de la crique Loupé.
- 2) Jusqu'à l'obtention de l'AOTM :
  - Poursuite de l'exploration du PEX Couriège.
- 3) Dès l'obtention de l'AOTM :
  - Extraction des fosses.
  - Poursuite de l'exploration du PEX Couriège :
    - o Campagne II : 4 500 m, total de 50 forages de 40-50 m de profondeur sur la surface définie par la campagne IP ;
    - o Campagne zone NW (secteur Lupe) : 4 500 m, total de 50 forages à 40-50m de profondeur ;
    - o Forages sur nouvelles zones Sud et NE (3000m) ;
    - o 2 000 m de forage en fonction des résultats ;
    - o 2 000 m de forages sur extensions des fosses d'extraction. »

## 1.1 Campagne de géophysique

En Juillet 2020 puis en Mars 2021, une campagne de géophysique à été réalisé sur les permis de Dieu-Merci et Couriège. La deuxième phase en 2021 c'est concentrée sur Couriège. Trois méthode ont été appliquées : de la résistivité par tomographie électrique, de la polarisation induite et des passive de magnétométrie. Un total de 28km a été mesuré en méthode électrique et 34km en méthode magnétométrique (Figure 1).

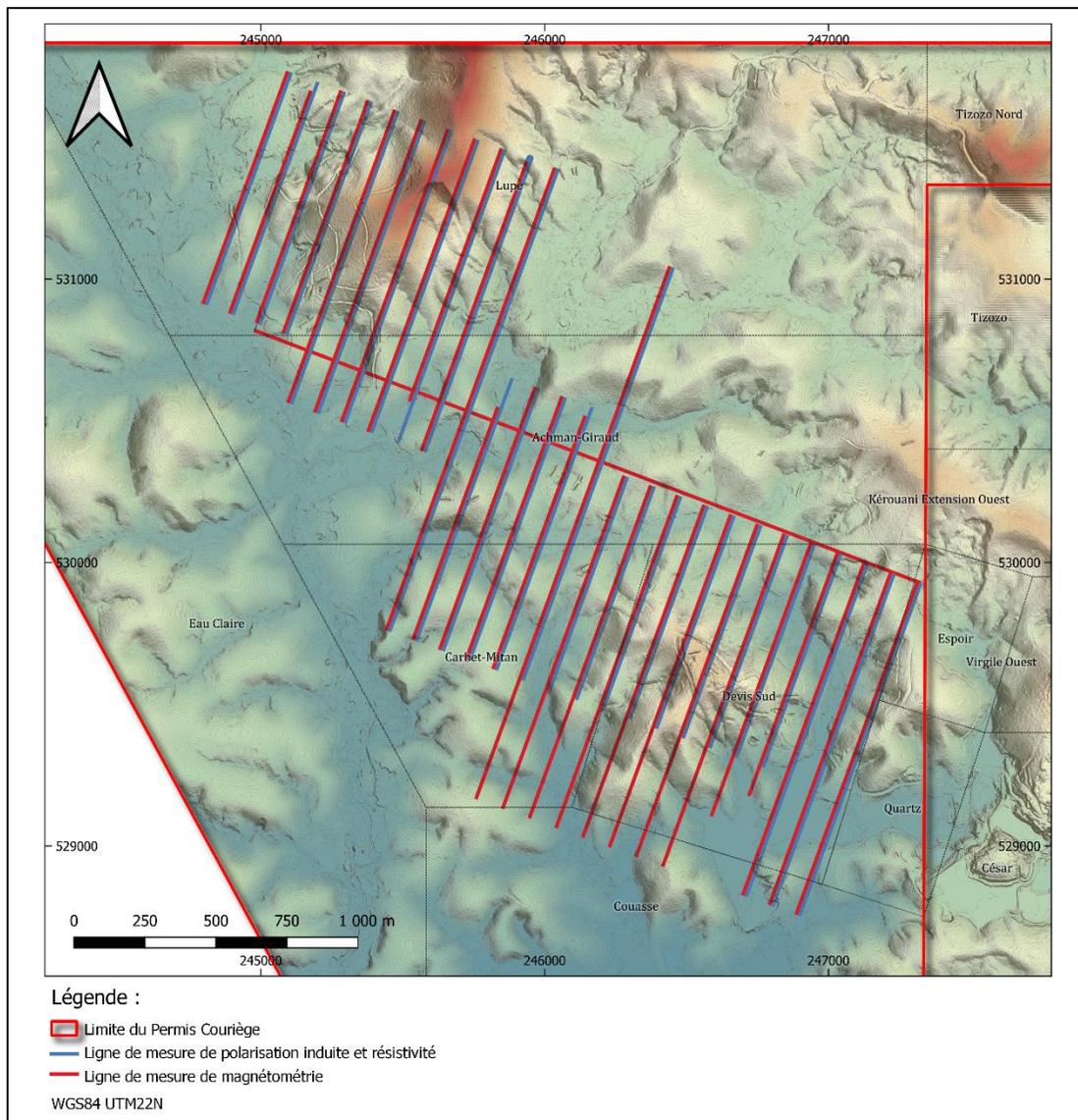


Figure 1 : Ligne de mesure géophysique réaliser sur Couriège en 2021

Les carte suivante présente une synthèse en plans des résultats des mesures ().

Les analyse des résultats obtenu ont mis en évidence trois stade de déformation majeure, appelée D1, D2 et D3. L'influence de ces stades de déformation sur les minéralisations connues a grandement améliorée la compréhension de la gitologie de Couriège (Figure 5).

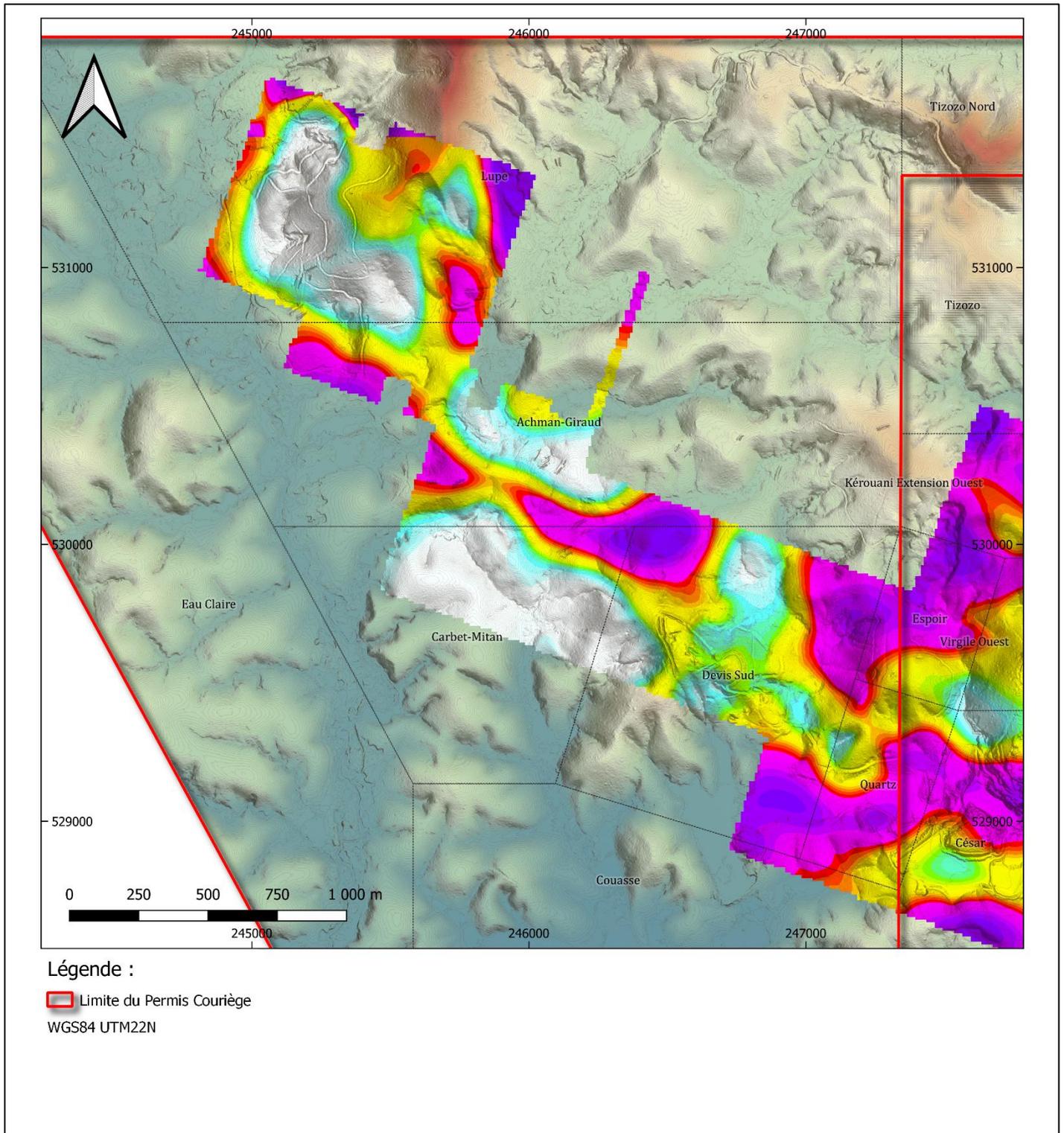


Figure 2 : Plan des résultats de résistivité sur Couriège

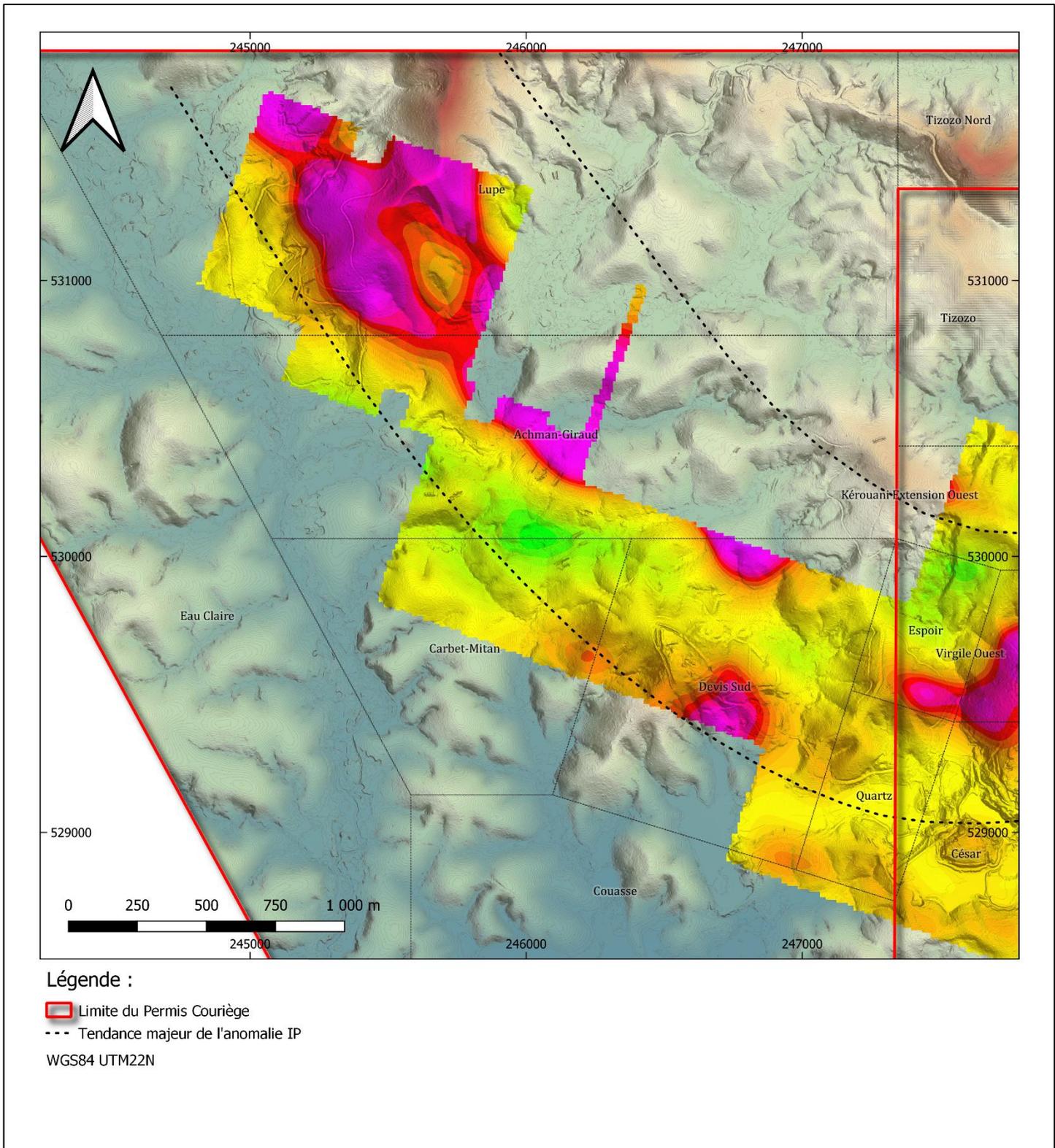


Figure 3 : Plan des résultats de polarisation induite sur Couriège

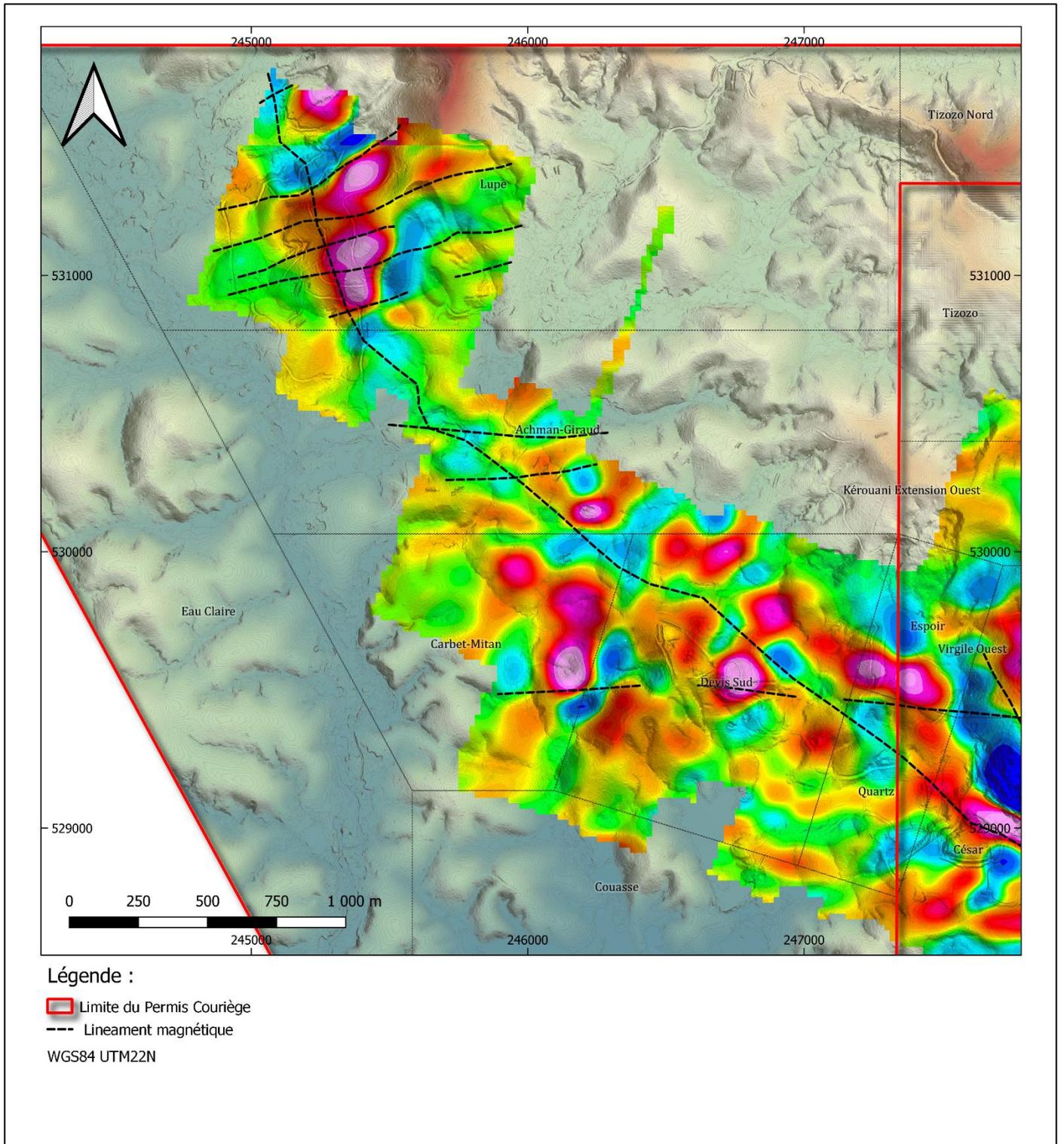


Figure 4 : Plan des résultats de susceptibilité magnétique sur Couriège

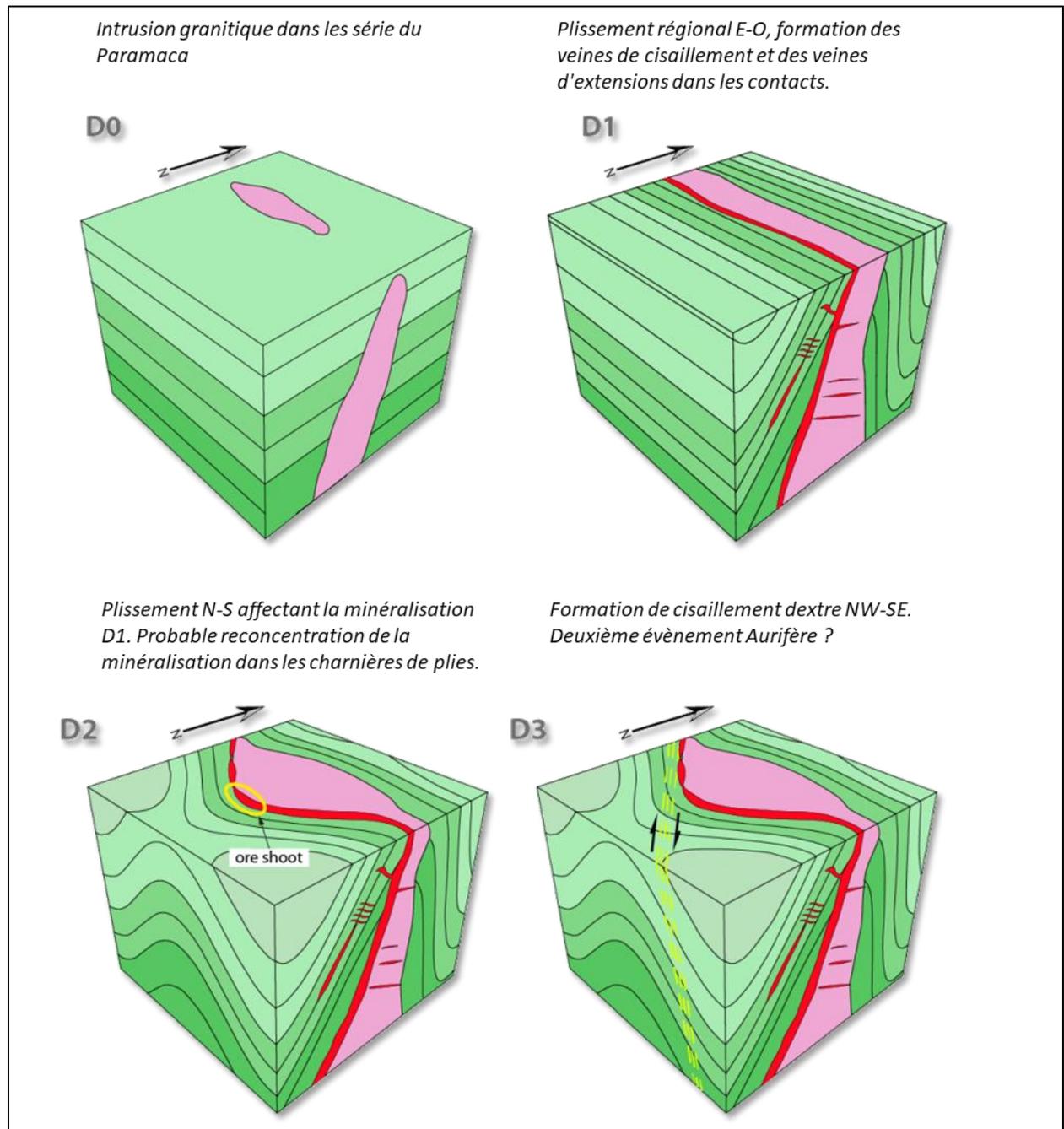


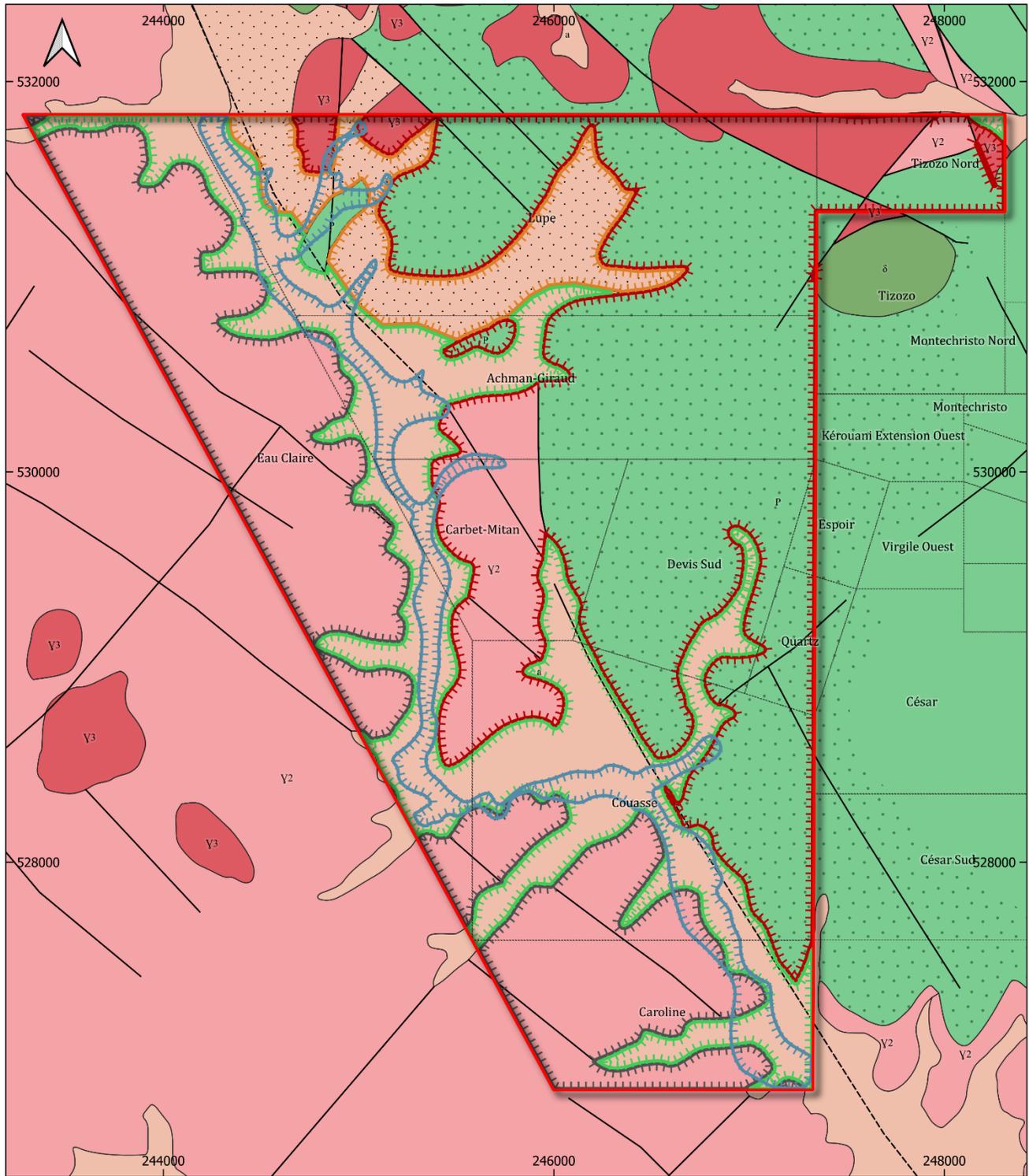
Figure 5 : Block conceptuel des phase de déformation observé sur Dieu-Merci / Couriège (Gexlore 2021)

3 : « Préciser la justification de maintenir la zone Sud (non minéralisée selon la p57 et n'ayant pas fait l'objet d'exploration) du périmètre demandé »

Extrait de demande de PEX de Couriège (2.3.5 Géologie du Secteur de Couriège, p.57) :

*“La bordure sud-ouest du PER est occupée par un ensemble granitique non minéralisé alors que la partie nord-est est occupée par des métavolcanites du Paramaca, porteuses de formations aurifères se marquant par des anomalies géochimiques sols aurifères.”*

La crique Lupé marque le contact entre les séries du Paramaca, et des formations de granite Guyanais. Tandis qu'il est avéré que les formations du Paramaca présentent un fort potentiel de minéralisation primaire à proximité d'intrusions granitiques, les formations de granite Guyanais n'ont à ce jour pas présentées de potentiel sur le permis Couriège. Les formations du Paramaca étant associées aux minéralisations primaires, la crique Lupé dans le bassin versant de ces dernières est enrichie en minéralisation secondaire par les processus gravimétriques naturels. La forme du PEX demandé est définie de manière à intégrer les formations du Paramaca ainsi que les formations sédimentaires de la crique Lupé dans son ensemble. La présence de granite Guyanais non reconnu pour son potentiel sur la zone est due à la géométrie simplifiée de la surface demandée (Figure 6).



**Légende**

Potentiel de Minéralisation

- Potentiel de Minéralisation très faible
- Potentiel de Minéralisation Primaire
- Potentiel de Minéralisation Secondaire et Primaire sous-jacente
- Potentiel de Minéralisation Secondaire
- Zone d'orpailage Historque, sujette à réhabilitation
- Limite du PEX demandé

Lithologie (Choubert 1962, BRGM)

- Alluvions Fluviatiles
- Terrasses fluviatiles
- Série de Paramaca
- Quartzites, Amphibolite stratifiées
- Granite Caraïbe
- Granite Guyanais

Diorites quartzique hyléens

- Structure
- Fault Supused

Surcharge

- Amphibolites massives de diverse origines
- Migmatites
- Zones feldspathisées

S.C.R : WGS84 UTM22N



Figure 6 : Potentielle de Mineralisation en fonction des lithologie reconnu à Couriège.

#### 4 : « Mettre à jours (si nécessaire) le chronogramme de travaux »

Aucun travaux ni étude réaliser depuis le dépôt du dossier ne remet en question le chronogramme soumis initialement.